

Madame Kiki **Tézé**, son épouse
Madame Jacqueline **de Liniers**, sa sœur
Monsieur et Madame Jan et Valérie **van Lotringen**, ses neveux
Monsieur et Madame Thierry et Régine **Chedeville**, ses neveux
Monsieur Grégoire **Tézé**, son cousin
Monsieur et Madame Gad et Sinah **Tordjman**
Madame Cossete **Geinoz**
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Maurice TÉZÉ

enlevé à leur tendre affection le mardi 17 mai 2016 dans sa 98e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 mai 2016 à 14 heures, en l'église de Choulex.

L'inhumation suivra au cimetière de Presinge.

La famille remercie chaleureusement les médecins, Docteur Jean-Jacques Béné, Docteur Lionel Gaspard et Monsieur Jean-Luc Mathey, ainsi que les infirmières, aides-soignantes, et le personnel de maison pour leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.